

# BILAN DE COMPÉTENCES MODULAIRE

« Connaissance de soi pour établir des choix de métiers »

- I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉMARCHE
- II. FINALITÉ D'UN BILAN DE COMPÉTENCES MODULAIRE
- III. DÉROULEMENT
- **IV.** DESCRIPTION DU BILAN MODULAIRE « Connaissance de soi pour établir des choix de métiers »





I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉMARCHE

Le bilan modulaire a pour objectif d'accompagner tout actif dans son parcours professionnel.

À tout moment du parcours professionnel, chacun peut éprouver le besoin d'être

accompagné dans un projet d'évolution ou de transition professionnelle, de reprise

d'activités ou d'analyser ses compétences pour les adapter au marché de l'emploi

Le bilan professionnel modulaire s'adapte aux besoins individuels.

Chaque Module est par conséquent unique, puisqu'il répond précisément aux besoins

exprimés par le bénéficiaire.

II. FINALITÉ D'UN BILAN DE COMPÉTENCES MODULAIRE

Le bilan modulaire ne peut être réalisé qu'avec le consentement de la personne. La

personne qui a bénéficié d'un bilan de compétences au sens de l'article R6322-35 du Code

du travail, est seule destinataire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Ce

document ne peut être communiqué à un tiers qu'avec son accord (article L 6313-10 du

Code du travail).

Les personnes chargées de réaliser et de détenir les bilans de compétences sont soumises

aux dispositions des articles 226-13 et 226-14 du Code Pénal, en ce qui concerne les

informations qu'elles détiennent à ce titre.

Do

Siret n° 443 400 817 00047 - Code APE : 8559A SIÈGE SOCIAL : 20 esplanade Ch. de Gaulle — 92000 NANTERRE TEL : 02 41 24 05 42 - FAX : 02 41 32 78 42 - MAIL : archi-med@archi-med.fr



#### III. DEROULEMENT

# A) Phase de négociation / Rendez-Vous préalable

- Définition, analyser la nature de ses besoins
- Information sur les conditions de déroulement du bilan ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.
- Confirmation de l'engagement dans la démarche

# B) Phase préliminaire

- Analyse du parcours
- Elaboration des objectifs du module
- Exploration, inventaire et analyse pour dégager les perspectives

# C) Phase d'investigation :

- Explicitation, Appropriation
- Hiérarchisation des priorités
- Spécification et choix.

### D) Phase de conclusion : Synthèse

- Plan d'action
- Rédaction de la synthèse du module
- Remise de la synthèse du module au client

#### E) Phase de suivi

Conseil- soutien – redynamisation
 S'il le désire, le bénéficiaire peut joindre le Consultant pour évaluer et résoudre une difficulté à surmonter, ceci pendant une période de trois mois après la fin du bilan.
 Au bout de six mois, un entretien d'une heure est proposé au bénéficiaire pour faire le point s'il le désire





### IV. DESCRIPTION DES MODULES

| MODULES   | OBJECTIFS DES PHASES ET<br>ÉTAPES  | MOYENS ET OUTILS AU<br>SERVICE DE LA<br>MÉTHODOLOGIE  | NOMBRE DE<br>SÉANCES,<br>AMPLITUDE   |
|---|--|---|--|
| PHASE DE NÉGOCIATION ET RDV PRÉALABLE                         | <ul> <li>Définir et analyser la nature des motivations et des besoins du demandeur :</li> <li>Confirmer son engagement actif dans la démarche bilan.</li> <li>L'informer sur les conditions du déroulement du bilan, sur les méthodes et techniques mises en œuvre.</li> <li>Établir une convention tripartite.</li> </ul>                 | Cette phase est réalisée en<br>entretien individuel   | Première séance<br>préalable au Bilan<br>qui n'engage ni le<br>demandeur, ni le<br>consultant  |
| MODULE  Connaissance de soi pour établir des choix de métiers | <ul> <li>Identifier et analyser les intérêts professionnels, son profil</li> <li>Personnel et professionnel</li> <li>Dégager les pistes de métiers en adéquations avec les résultats</li> <li>Identifier les compétences, les aptitudes et les motivations pour consolider les pistes métiers</li> <li>Définir un plan d'action</li> </ul> | Analyse du parcours personnel et professionnel Tests Typologie de Holland Typologie de Jung Travail d'appropriation et d'articulation des résultats aux métiers Support d'inventaire des compétences Consultation de la documentation sur les métiers et les postes y compris en interne Restitution de la synthèse du Module | 4 séances en entretiens individuels  08 h00  +  2 séances de Travail personnel, démarches documentaires, enquêtes  04 h00  Durée totale  12 heure de suivi à |
|   |  |   | 1 heure de suivi à<br>6 mois   |

Inscription: https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/

Siret n° 443 400 817 00047 - Code APE : 8559A

